

ROBERT FONTAINE

LES
RACES DE PIGEONS
ET
LEUR ÉLEVAGE



LIBRAIRIE DES SCIENCES AGRICOLES

PARIS (VI)

Charles AMAT, Éditeur

11, Rue de Mézières, 11

BRUXELLES

Ed. MARETTE, Libraire

3, Rue Saint-Boniface, 3

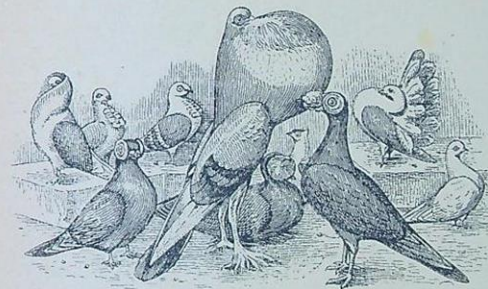
— 1922 —

LES
RACES DE PIGEONS
ET
LEUR ÉLEVAGE

PAR

ROBERT FONTAINE

Officier du Mérite Agricole français et belge
Président des "Aviculteurs du Nord"
Président honoraire conseil du "Pigeon-Club français"
Membre d'Honneur
du "Pigeon-Club anglais"; du "Brussels Pigeon-Club";
du "Carneau-Club"; de la Société royale "Les Aviculteurs belges" etc...



LIBRAIRIE DES SCIENCES AGRICOLES

PARIS (VI^e)

Charles AMAT, Éditeur

11 rue de Mézières 11

BRUXELLES

Ed. MARETTE, Libraire

3 rue Saint-Boniface, 3

PRÉFACE

Cet ouvrage n'est pas un travail exclusivement personnel, pour la bonne raison que le Colombiculteur, connaissant à fond toutes les races de pigeons, ne s'est pas encore révélé, et n'existera probablement jamais. Aussi malgré l'expérience que j'ai pu acquérir depuis trente ans que j'éleve des pigeons, et expose ou juge, en France et en Belgique, il m'eût été impossible de donner le standard de deux cents races de pigeons.

C'est pourquoi j'ai dû recourir aux nombreux livres et journaux que je possède, afin d'y puiser les renseignements qui me manquaient, pour faire une œuvre utile et complète.

J'ai recherché les monographies les plus sérieuses et les plus intéressantes, qui ont été pour la plupart élaborées par des spécialistes ; j'en ai complété un certain nombre, et même reproduit quelques-unes textuellement. Les auteurs qui reconnaîtront leur prose, ne pourront donc pas m'accuser de plagiat, puisque j'avoue avoir copié leurs articles.

J'espère, par ce livre, rendre service aux amateurs qui fréquentent les expositions, et qui sont souvent bien embarrassés pour choisir les sujets qu'ils désirent exposer, ne connaissant pas suffisamment les points que doit réunir un pigeon, pour avoir des chances d'être primé. Certes il doit y avoir des erreurs, des omissions, des lacunes ; de plus un standard n'est pas immuable, il se modifie très souvent, nous en avons une preuve frappante dans le Pie moderne, qui ne ressemble au Pie, d'il y a vingt-cinq ans, que par le marquage, la forme ayant été complètement changée.

J'aurais voulu pouvoir orner cet ouvrage d'illustrations, mais c'eût été bien difficile de rassembler des bons dessins de toutes les races décrites ; du reste la majorité des gravures que l'on rencontre dans les livres ou dans les journaux sont, plus ou moins, la représentation de l'idéal. Quant aux reproductions photographiques, elles manquent toujours de la pose naturelle, indispensable pour faire ressortir les qualités du pigeon.

J'ai ajouté, pour terminer, un petit Résumé d'Élevage des pigeons d'exposition, que j'ai fait éditer il y a quelques années ; il pourra donner aux jeunes amateurs une idée de la façon dont on peut emménager les pigeons.

LISTE

DES OUVRAGES, BROCHURES, JOURNAUX ET AUTEURS DE DESCRIPTION CONSULTÉS

LIVRES

Français

- Histoire Naturelle de BUFFON : *Le Pigeon*, 1750.
Les Pigeons de Volière et de Colombier. — BOITARD et CORBIÉ, 1824.
Coup d'œil sur l'Ordre des Pigeons. — CH.-L. BONAPARTE, 1855.
Le Monde des Oiseaux (Les Gradipèdes). — A. TOUSSENET, 1858.
Le Pigeon. — E. GAYOT, 1876.
Les Pigeons. — A. GOBIN, 1878.
Monographie des Pigeons domestiques. — V. LA PERRE DE ROO, 1883.
La Colombophilie. — J. ROSOOR, 1885.
Traité pratique de l'Élevage des Pigeons. — R. DE BOEVE, 1894.
Les Oiseaux de Basse-Cour (Pigeons). — Remy SAINT-LOUP, 1895.
Les Oiseaux de Basse-Cour (Pigeons). — C. CORNEVIN, 1895.
Nouveau traité pratique du Pigeon Voyageur actuel. — R. DE BOEVE, 1898.
Les Pigeons. — P. MÉGNIN, 1^{re} édition, 1898 ; 2^e édition, 1909.
Manuel de l'Éleveur de Pigeons. — H. BLANCHON, 1899.
Le Pigeon Romain. — R. DAUDRÉ, 1902.
Notice sur le Cravalé Tunisien. — J. BAILLY-MAITRE, 1905.
L'Élevage du Pigeon. — C. DE LA MARCHE, 1906.
La Vie des Animaux illustrée (Les Pigeons). — J. SALMON, 1906.
Les Pigeons. — A. SYLVANT, 1908.
Exposé des divers systèmes de coloration des pigeons domestiques. — J. BAILLY-MAITRE, 1909.
Les Pigeons. — L. BRÉCHEMIN, 1914.

Anglais

- De la Variété des Animaux et des Plantes* (Pigeons). — C. DARWIN, 1860.
The Illustrated Book of Pigeons. — R. FULTON, 1885.
The Turbil Pigeon. — Révérend W. LUMLEY, 1895.
Pigeons. — W. LUMLEY, 1896.
The Owl Pigeon. — W. LUMLEY, 1896.
The Dragon Pigeon. — R. WOODS, 1899.
The Archangel Pigeon. — A. GOODALL, 1900.
The Jacobin. — J. WATERS, 1900.
The Practical Pigeon Keeper. — L. WRIGHT, 1904.
A Treatise of the Dragon Pigeon. — C. TATTERSALL et S. BUTTERWORTH, 1908.
Dragoons. — R. FLETCHER, 1908.
The Magpie Pigeon. — W. E. COOKE, 1911.

Allemands

- Les Merveilles de la Nature* (Les Pigeons). A.-E. BREHM, 1860.
Henzeicher der Taubenrassen. — H. MARTEN, 1883.
Illustriertes Mustertauben Buch. — G. PRÜTZ, 1884.
Taubenrassen. — J. BUNGARTZ, 1893.
Unser Hausgeflügel (Die Taubenrassen). — A. LAVALLE et M. LIETZE, 1905.
Illustriertes Prachtwerk (Taubenrassen). — E. SCHACHTZABEL, 1910.

Belges

- Le Pigeon Voyageur*. — F. CHAPUIS, 1876.
La Colombophilie parfaite. — S. WITTOUCK, 1905.
Monographie des races belges (Pigeons). — R. BERTAUT, 1905.
Guide pratique de l'éleveur d'animaux de basse-cour indigènes. — F. VANBUGGENROUDT et M^{me} J. JANMART de BROULLANT, 1907.

Italien

Columbi domestici. — Prof. P. BONIZZI, 1902.

Portugais

Columbideos (Pombos domesticos). — J.-J. CYRILLO junior, 1906.

BROCHURES

Ma Vie Avicole. — J.-P. BRESCHET, 1902.
Standard du Smerle Anversois, par le CLUB D'ANVERS, 1907.
 » » » par le CLUB DE BRUXELLES, 1909.
Standards établis par le PIGEON-CLUB FRANÇAIS, 1914.
Bulletin de la Société des Aviculteurs du Nord, 1893 à 1907.
Bulletin de l'Aviculture Française, 1908 à 1914.

JOURNAUX

Français. — *L'Acclimatation*. — *L'Écho de l'Aviculture*. — *Nos Elevages* — *Basse-Cour, Chasse et Volière*.
Belges. — *Chasse et Pêche*. — *L'Union Avicole*. — *L'Écho de l'Élevage* — *Le Colombophile illustré*.
Anglais. — *The Feathered World*
Allemand. — *Geftügel Börse*.
Suisse. — *La Vie Champêtre*.

AUTEURS DE DESCRIPTIONS**Français**

J. BAILLY-MAITRE, de Castres.
 BOITARD et CORBIÉ, de Paris.
 L. BRÉCHEMIN, de Saint-Maur.
 J.-P. BRESCHET, de Paris.
 P. DE CHAMPVALLINS, d'Orléans.
 C. CHOISELAT, de Sainte-Savine.
 J. DANCHIN, de Lille.
 R. FONTAINE, de Marcq-en-Barœul.
 L. GOUDAL, de Paris.
 P. LAVAL, de Castres.
 Docteur F. LOUART, de Paris.
 J. MONTAMAT, de Marseille.
 V. LA PERRE DE ROO, de Villiers-sur-Morin.
 H. TANSARD, de Paris.
 M. VANDERCOLME, de Lille.
 H. VOITELLIER, de Mantes.

Belges

R. BERTAUT, d'Auderghem.
 C. COURTOY, de Bomal-sur-Ourthe.
 R. DUJARDIN, de Bruxelles.
 P. GLATIGNY, de Bruxelles.
 H. LIÉBAERT, de Bruxelles.
 J. SERVAIS, de Liège.
 R. VAN ALPHEN, d'Anvers.
 L. VAN DER SNICKT, de Bruxelles.
 E. VAN HERENDAEL, d'Anvers.
 C. VERCRUYSSSEN, de Gand.

Anglais

W.-E. COOKE, de Martham.
 O. CRESSWELL, de Mornay-Cross.
 R. FULTON, de Londres.
 A. GOODALL, de Dulwich.
 Révérend W. LUMLEY, de Chow-Dene.
 G. RICHARDSON, de Roubaix.
 J. WATERS, de Belfast.

Allemands

R. BLÜME, d'Hildesheim.
 A.-E. BREHM, de Neustadt.
 Docteur J. BUNGARTZ, de Lechenich.
 F. ECKNIG, de Sprengberg.
 A. LAVALLE, de Schiffmühle.
 M. LIETZE, d'Eberswalde.
 G. PRÜTZ, de Stettin.
 RUBESAMEN, de Görlitz.
 E. SCHACHTZABEL, de Halle-sur-Saale.

Hollandais

C. REPÉLIUS, d'Utrecht.
 H.-E. REY, de La Haye.

Suisse

W. POMEY, de Neuchâtel.

Italien

Professeur P. BONIZZI, de Milan.

Russe

A. BROCK, de Saint-Petersbourg.

Portugais

J.-J. CYRILLO junior, de Lisbonne.

NOTICE SUR LE PIGEON

Extrait des Ouvrages de BUFFON. — BOITARD et CORBIÉ. — TOUSSENEL. —
GAYOT. — CORNEVIN. — MÉGNIN.

La Conquête du Pigeon fut une des plus belles de l'industrie humaine, car elle a considérablement accru l'agrément de la demeure de l'homme et la masse de ses ressources alimentaires. (A. TOUSSENEL).

Classification

Le naturaliste Linné (1758) le classe dans les Passereaux.

Brisson (1760), Pennant (1785) et Latham (1790) l'isolent dans un ordre particulier ; Cuvier (1800) et d'autres encore en font une division des Gallinacés.

En réalité, il doit renfermer à lui seul un ordre spécial, celui des **Colombiens** ou **Colombidés**.

Alphonse Toussnel (1856), dans sa classification pédiforme, en a fait l'ordre des « **Gradipèdes** », c'est-à-dire des pieds marcheurs, et cela parce que tous les Colombiens marchent au lieu de courir.

Caractères génériques

Bec faible, grêle, droit, comprimé latéralement, couvert à sa base d'une membrane voûtée sur chacun de ses côtés, étroite en avant ; mandibule supérieure plus ou moins renflée sur le bout, crochue, narines oblongues, ouvertes vers le milieu du bec, placées dans un cartilage formant une protubérance membraneuse, plus ou moins épaisse, et plus ou moins molle ; langue pointue et entière. Pieds marcheurs, courts, rouges dans la plupart, à ongles simples, quatre doigts, dont trois en avant, presque toujours entièrement libres, et un en arrière, placé au niveau des doigts de l'avant, et c'est cette disposition qui fait que le Colombien est plus spécialement chaussé pour le perchement et la marche, que pour la course rapide.

Les ailes sont allongées, pointues ou arrondies, moyennes, la deuxième rémige est plus longue.

Leur vol est sibilant, soutenu et rapide, et quand ils prennent l'essor, le départ est accompagné d'un claquement, tout spécial, produit par le choc violent des deux ailes qui se rencontrent, en se dressant verticalement sous la détente de leurs muscles vigoureux. La queue est assez faible et arrondie, composée de douze rectrices.

Le corps est charnu et savoureux.

Mœurs

Les Colombiens grattent le sol de leur bec et non de leurs ongles. Ils préfèrent les bains d'eau courante aux bains de poussière des **Pulvérateurs**.

Leur nourriture consiste en grains, semences, fruits, qu'ils avalent sans les briser avec le bec.

Pour boire, ils plongent leur bec dans l'eau et aspirent d'un seul trait toute la quantité de liquide dont ils ont besoin, et non comme les **Gallinacés** en relevant la tête après chaque gorgée.

Les Pigeons sont monogames. Un Pigeon peut conserver sa fécondité pendant 12 à 14 ans, mais ordinairement il la perd plus tôt.

Le mâle et la femelle restent ensemble pendant toute la saison des amours et travaillent en commun à la construction du nid, qui est fait sans art, et qui se compose de quelques brindilles de bois ou de paille.

La mère en est le véritable architecte, l'époux ne demandant pas mieux que de s'y employer, mais la pigeonne n'a pas toute confiance en lui. Pour avoir l'entière liberté de n'en faire qu'à sa tête, elle attribue à son conjoint le rôle de pourvoyeur.

Il s'en acquitte du reste avec confiance et point ne s'épargne à la peine. La ponte se compose de deux œufs qui donnent naissance, au bout de dix-sept jours, à deux jeunes, presque toujours un couple, mâle et femelle. Les parents se partagent les soins de l'incubation et de l'élevage des petits. Ceux-ci naissent aveugles, leur corps est couvert d'un léger duvet tirant sur le blond, disparaissant entièrement lorsque le corps est recouvert de plumes. Ils sont incapables de choisir leur nourriture, que le mâle et la femelle leur apportent tour à tour. Les jeunes sont longtemps nourris dans le nid avant d'en sortir, ils sont alors complètement couverts de plumes.

Les parents nourrissent leurs jeunes en les abecquant, c'est-à-dire qu'ils leur dégorge les aliments préparés dans leur estomac. Ces aliments sont réduits dans leur jabot à un état de bouillie liquide.

Le jabot des pigeons a ses parois intérieures tapissées d'un grand nombre de petites glandes jaunâtres; pendant l'incubation, ces glandes se gonflent d'une manière sensible, et lorsque les pigeons sont éclos, elles sentent une liqueur blanchâtre analogue au lait des mammifères. L'abecquement a lieu deux fois par jour. Pour se nourrir, les petits mettent leur bec entier dans celui de leurs nourriciers, l'y tiennent entièrement, tandis que ceux-ci font remonter l'aliment de leur jabot, par un mouvement convulsif qui paraît être assez pénible, car cette opération est toujours accompagnée d'un tremblement rapide des ailes et du corps.

Lorsque les petits sont plus forts, les parents leur donnent des grains à demi-digérés, ensuite simplement ramollis, enfin entiers et seulement détrempés. Au bout d'un mois ils peuvent se nourrir eux-mêmes et se confier à leurs ailes.

Les Pigeons, comme presque tous les oiseaux, avalent une certaine quantité de petites pierres, qui, mêlées avec les graines déjà ramollies dans le jabot, se trouvent en trituration avec elles, et achèvent, par leur dureté, de les réduire en une pâte alimentaire.

Contrairement à ce que dit Buffon, les pigeons ne sont pas toujours empreints de fidélité conjugale, ils sont d'un caractère jaloux, surtout les mâles.

On exprime le bruit que font les pigeons avec la voix par le mot « **roucoulement** ». Chez le mâle il est plein, plus soutenu, plus fréquent et plus fort que chez la femelle.

L'organe le plus parfait est l'œil. L'ouïe est très fine, l'odorat, le goût, le toucher sont aussi assez développés.

Buffon (1750) regarde le **Biset** comme la souche primitive de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et desquels il diffère, plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes.

L'illustre naturaliste trouve aussi que tous les pigeons, en général, ont plus ou moins la faculté de gonfler leur jabot en inspirant de l'air.

Le Pigeon dans l'Antiquité

À l'égard de l'ancienneté des Pigeons nous avons le témoignage de la Bible, le livre saint par excellence, partant le plus digne de foi, et dont l'affirmation permettrait au besoin de se passer des autres.

La **Genèse**, ou premier livre du **Pentateuque** de Moïse nous rapporte que Noé, le capitaine de l'Arche, (3308 ans avant J.-C.), lâcha un corbeau, pour s'assurer, par l'état de ses pattes, qu'il avait pu toucher terre, et que les eaux du déluge se retiraient, mais le corbeau ne revint pas, et, plus fidèle, la colombe, qu'il avait mise en liberté, réintégra l'arche ayant ses pattes roses couvertes d'argile, et portant dans son bec un rameau d'olivier, symbole de paix.

En ce moule gracieux, la religion chrétienne a incarné l'Esprit Saint, et sous cette forme le fait descendre du ciel.

L'histoire des premiers jours du monde régénéré, du sémitique entre autres, nous montre l'homme empressé de témoigner en toute occasion à la blanche colombe, la haute estime qu'il fait d'elle, l'offrant de préférence en sacrifice à ses dieux, comme la plus agréable et la moins indigeste de toutes les victimes, qui, après avoir été offertes aux dieux, servaient de nourriture au ministre des cultes.

L'Écriture grecque, qui n'est guère en arrière de la Sainte sous le rapport des dates, mentionne une coutume qui remonte au temps où les chênes parlaient, et qui prouve que le pigeon partageait déjà la demeure de l'homme en ces jours reculés.

Elle rappelle que les jeunes fiancés, au moment de s'unir, offraient à Vénus deux colombes pour se rendre propices à la déesse, qui pro-

longe, suivant qu'il lui plaît, la durée des lunes de miel, et aussi pour obtenir d'elle qu'elle fit passer le sang des douces victimes dans leurs veines.

A Vénus, déesse de la beauté et de l'amour, a été consacrée la colombe. Nonchalamment étendue sur un léger traîneau, la jeune immortelle, aux cheveux blonds, se promenait à travers les espaces célestes, agréablement portée par deux de ces charmants oiseaux attachés au char par des faveurs roses.

Aristote, célèbre philosophe grec (350 ans avant J.-C.), disait dans son « Histoire des Animaux » : « Les Pigeons produisent dix à onze fois par an, et ne conservent leur fécondité que pendant quatre ans », ce qui prouve que de son temps les mœurs du pigeon domestique étaient déjà bien connues.

Caton (268 ans avant J.-C.) et Columelle (I^{er} siècle), tous deux agronomes latins, signalent l'importance des pigeons comme produits de la ferme.

Le prix des sujets sélectionnés était fort élevé, car Varron, poète et polygraphe latin (116-27 avant J.-C.), rapporte qu'avant la guerre civile de Pompée, vers l'an 40 avant J.-C., un chevalier romain du nom d'Axius, vendait les siens 480 deniers la paire, soit 360 francs.

Pline l'Ancien, naturaliste romain, vers l'an 60 de notre ère, nous apprend dans son « Histoire Naturelle » que les Romains se passionnaient pour les pigeons, leur bâtissaient des tours au-dessus de leurs propres habitations, et aimaient à dire la généalogie des familles qu'ils possédaient.

C'est aux bons offices du Pigeon blanc qu'avait recours Mahomet (571-632) pour converser avec l'ange Gabriel. Entre Dieu et son prophète, il y avait ces deux intermédiaires — un Ange et un Pigeon — deux emblèmes d'amour, de pureté et d'innocence.

Aldrovandi, naturaliste italien, vers 1600, décrit certaines races de pigeons.

Egalement en 1600, dans l'Inde, un historien de la cour d'Akber Khan, dit qu'il existait dix-sept races distinctes de pigeons, dont huit étaient estimées pour leur beauté seule.

Les archives de l'humanité conservent des dates, presque authentiques, du premier contrat d'alliance qui fut conclu entre la colombe et l'homme.

Toutes remontent très haut dans le passé, et sont contemporaines de l'entrée des sociétés en phase patriarcale, car les plus vieux bouquins de l'Extrême-Orient, d'où nous vient toute lumière, constatent unanimement l'existence du pigeon domestique.

Le **Pigeon** est le second en date qui se soit rallié spontanément à l'homme, le **Faucon** étant le premier, pour la double raison que l'homme a vécu de la chasse qui est une institution pivotale de **Sauvagerie**, avant de vivre de la culture du sol, qui est une institution de plein **Patriarcat**, et que l'oiseau qui vit de chasse a dû se rallier

à lui avant l'oiseau qui vit de grain, lequel a été forcé d'attendre que l'homme ait inventé le blé et la charrue, pour traiter avec lui. Les services du pigeon, comme messenger d'amour et comme messenger politique, remontent également aux époques les plus reculées. La première explication de ce mode de transport et de communication entre gens éloignés et privés de leur liberté est attribuée aux habitants des rives de l'Euphrate. De l'Orient, la chose est passée en Europe où elle est en ce moment plus en vogue que jamais, de sorte que de tout temps et en tout lieu, le pigeon a mis son aile au service de l'infortune.

Au Moyen-Age, les pigeons étaient réservés pour la table de la haute noblesse. En effet, de 1368 à 1789, les seigneurs des fiefs, ayant censive, possédant au moins cinquante arpents de terrain, avaient seuls droit de « **Colombier à pied** », c'est-à-dire de pigeonniers construits en maçonnerie du haut en bas et isolés des autres bâtiments. Ce genre de colombiers était défendu aux roturiers et même aux simples nobles, qui ne pouvaient posséder qu'une volière ou « **fuie** » construite sur piliers de bois.

Avant la Révolution de 1789, la plupart des châteaux, des fermes, des agglomérations rurales possédaient au milieu des champs des pigeonniers ou fuies, où le pigeon Biset, que l'on appelait alors **Pigeon fuyard** ou **fuiard**, était élevé dans une demi-domesticité, se nourrissant exclusivement de graines sauvages ou de céréales laissées ou répandues dans les champs.

Un des premiers actes du gouvernement révolutionnaire fut de supprimer le droit d'établir des colombiers. Le décret du 4 août 1789 porte dans son article 2 : « Le droit exclusif des fuies ou colombiers est aboli. Les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés (en général du 1^{er} mars au 15 avril et du 1^{er} octobre au 15 novembre) et durant ce temps ils seront considérés comme gibier et chacun aura le droit de les tuer sur son terrain.

Au moment de l'arrêt, il y avait 42.000 colombiers en France. Certains contenaient deux cents paires de pigeons. Cela rapportait environ 16.800.000 jeunes par an. On les vendait dans certains départements quatre sous (quatre-vingts centimes).

PETIT VOCABULAIRE COLOMBOPHILE

Appareiller Synonyme d'accoupler.

- Barbe** Petite tache blanche située sur la gorge de certains pigeons : Culbutant de Brunswick, Tumbler Beard.
- Barré** **Pigeon barré**, c'est-à-dire dont les ailes sont traversées par deux bandes de couleur autre que celle du manteau. Les barres de l'aile sont formées : la première, du côté des longues plumes ou penes du vol, par 12 à 14 plumes appelées grandes couvertures des ailes, ou grandes tectrices ; la seconde, par les moyennes couvertures ou moyennes tectrices, qui sont aussi au nombre de 12 à 14, mais plus petites que les précédentes. Les barres sont légèrement incurvées et se rejoignent à leur extrémité supérieure. Pigeons **barrés noir**, **barrés blanc**, **barrés roux**.
- Bavette** Appelée aussi **hausse-col** ou **demi-lune**. Marque blanche en forme de **croissant** placée à la partie antérieure du cou des pigeons de couleur, et dont les pointes remontent vers l'œil : Boulant à **bavette**, Cauchois à **bavette**.
- Bouclier** Plumes de l'aile à l'exception de celles du vol. Le **bouclier** est aussi appelé **manteau**.
- Botté** Se dit d'un pigeon dont les tarses sont légèrement emplumés, tout en les recouvrant complètement, et dont les pieds restent nus.
- Boule** Poche d'air, soit sphérique (globe), soit ovale (œuf), soit de forme allongée (en flûte), que possèdent devant le cou certaines races de pigeons appelés **Bouquants**. Un pigeon **boule**, lorsqu'il gonfle son œsophage et non son jabot, comme l'ont écrit certains naturalistes. Le Bouquant enfle sa gorge à volonté par un mécanisme produisant une déglutition d'air. L'air avalé reste dans l'œsophage et ne dépasse pas le jabot, l'orifice de communication avec l'estomac succenturié, étant tenu exactement fermé. C'est donc par erreur qu'on désigne le jabot comme étant le lieu d'accumulation de l'air. L'œsophage est seul doué d'une faculté de dilatation prodigieuse.
- Bréchet** C'est le **sternum** chez les oiseaux (voir ce mot).
- Calotte** Dessus de la tête blanc chez les sujets colorés, et coloré chez les sujets à fond du plumage blanc. La tache doit s'arrêter à la commissure du bec, formant une ligne droite qui passe par le centre de l'œil. Si la tache descend plus bas, on dit que le pigeon est à **tête blanche**, ou à **tête colorée**, suivant la variété.
- Caroncules** Terme employé pour désigner, soit les **Morilles** (caroncules nasales), soit le **Tour de l'œil** (caroncules oculaires).
- Caroncules nasales** Petite membrane blanche recouvrant les narines, dénommée scientifiquement : Opereule (voir Morilles).

- Caroncules oculaires** Voir **Tour de l'œil**.
- Chasser à nid** Se dit lorsque le mâle pigeon poursuit sa femelle sans relâche, en l'accablant de coups de bec, pour la forcer à rester dans sa case. Après quelques jours de chasse au nid, la femelle, visiblement fatiguée, se tient souvent sur le nid, c'est un indice que le moment de la ponte est proche.
- Chaussé** Pigeon dont les pattes (tarses et doigts) sont légèrement emplumées, mais néanmoins, entièrement recouvertes par les plumes, les ongles seuls étant visibles.
- Cœur** Partie supérieure du **manteau** de l'aile. Plumes **scapulaires** dépendant de l'épaule ou bras, assez longues et molles, formant chez certains pigeons, tels que le Pie et l'Hirondelle, une marque en forme de **cœur** sur le dos. Cette marque est aussi appelée **selle**.
- Coin** Plumes situées sous la queue, entre l'anus et le milieu des rectrices ou penes caudales. Elles forment un triangle allongé ressemblant à un **coin** ou à une **queue de poisson**. Ce sont les **sous-caudales** ou plumes du **recouvrement inférieur de la queue**.
- Collerette** Plumes retroussées en forme de coquille, ou de bénitier, situées sur la gorge du pigeon Cravaté chinois.
- Centour des yeux** Voir **Tour de l'œil**.
- Coquille** Huppe en forme de **coquille**, ou de croissant, composée de plusieurs rangées de petites plumes retroussées, se relevant à rebours sur le derrière de la tête de certaines races, et dont les extrémités sont ornées d'une **rosette**.
- Coude** Partie située à la jointure de la cuisse avec le tarse. C'est plutôt le genou.
- Coup de crayon ou Coup de pinceau** Tache de couleur, le plus souvent noire, placée à la pointe supérieure du bec, chez les pigeons ayant le bec de couleur pâle.
- Couteaux** Dénomination peu scientifique, employée par certains colombophiles, pour désigner les **rémites primaires** ou **plumes du vol**.
- Couvertures supérieures de la queue** Plumes situées au-dessus de la queue. Elles partent de la base des penes de la queue (rectrices) et se terminent au milieu de celles-ci.
- Couvertures inférieures de la queue** Voir **Coin**.
- Cravate** Elle est composée du **jabot** et de la **rosette** (voir ces mots). Les pigeons qui la possèdent sont appelés **Cravatés**.
- Croissant** Voir **Bavette**.
- Croupion** Ce nom est donnée aux plumes qui se trouvent entre celles du dos et les couvertures supérieures de la queue. Ce sont les plumes du rein, celles qui recouvrent l'os coxal ou os de la croupe : Carneau rouge à **croupion** blanc.
- Cuissards** Voir **Manchettes**.

- Culotte** Plumes assez longues et molles recouvrant la cuisse. On dit qu'un pigeon est **culotté** lorsque ces plumes, qui devraient être régulièrement blanches, sont colorées.
- Description** La **description** est moins officielle que le **standard**. (Voir ce mot).
- Écaillé ou Etincelé** Petites taches de couleur foncée ou blanche, suivant le fond du plumage, que l'on rencontre sur le **manteau** de certains pigeons. Les taches sont formées par une large marque occupant les deux côtés, mais surtout le côté externe, de chaque plume du manteau. Pigeon bleu **écaillé**, rouge **écaillé**.
- Ecusson** Tache blanche de cette forme, placée sur le devant du cou de certains Culbutants.
- Entraînement** 1° Préparation pour le concours d'un pigeon qui doit être jugé d'après la forme. L'**entraînement** consiste à l'habituer à la cage d'exposition et à le rendre familier, pour qu'il se présente bien, lorsque le juge passera pour l'examiner, de façon à montrer tous ses avantages.
2° Dressage progressif et méthodique des pigeons de vol.
- Envergure** Etendue qu'embrassent les ailes quand elles sont déployées. Pour mesurer l'envergure d'un pigeon, on attache, horizontalement sur un mur, à hauteur de la tête, un mètre. On saisit le pigeon par les ailes en tenant à pleine main la jointure de l'aile ; on délie légèrement les ailes et on applique le dos du pigeon contre le mur, puis lentement et sans secousse on étire les ailes à leur maximum en commençant par amener l'extrémité de l'aile gauche c'est-à-dire la 2^e plume du vol au point de départ du mètre, puis on amène la partie droite au point extrême qu'elle peut atteindre et qui donne l'envergure du pigeon.
- Epaulettes** Taches blanches placées en grappe, et non en tache continue, sur les épaules.
- Eperons** Voir **Manchettes**.
- Fanon** Petite peau mince et pendante, recouverte de petites plumes, située à la gorge de certains pigeons, et reliant le bout de la partie inférieure du bec, à la partie supérieure du cou. C'est la **membrane gutturale**.
- Filet autour des yeux** Certains auteurs donnent ce nom à la membrane qui entoure l'œil, tandis que cette appellation se rapporte seulement au bord interne, c'est-à-dire à la paupière.
- Genou** Articulation entre la cuisse et le tarse.
- Gorgerette** Voir **Fanon**.
- Hausse-Col** Voir **Bavette**.
- Heurte** Mot non reconnu par l'Académie, mais employé par les Colombiculteurs, pour désigner une petite tache, soit blanche chez les sujets de couleur foncée, soit colorée chez les sujets ayant le fond du plumage blanc, qui se trouve sur le front. Elle peut être ovale, ou avoir la forme d'une poire, dont la partie la plus étroite toucherait la base supérieure du bec ; ou même se réduire à une raie d'environ deux millimètres de largeur. Pigeon **heurte**.

- Huppe** Petite touffe de plumes redressées en pointe située à l'arrière de la tête. Elle doit être haut placée et bien effilée.
- Jabot** Double rangée de plumes s'étalant, à rebours et en sens contraire, sur le devant du cou des pigeons Cravatés, laissant apercevoir la ligne de division.
- Liseré ou Lacé** Mince ourlet de couleur foncée contournant la plume.
- Lobe** Voir Fanon.
- Maillé** Se dit des pigeons ayant les plumes du **manteau** marquées de plusieurs couleurs, et dont la marque la plus foncée a la forme d'un triangle ou d'un V.
- Manchettes** Longues plumes dépassant fortement le genou improprement appelé le coude (jointure de la cuisse et du tarse), que l'on rencontre chez les sujets dont les pattes sont très emplumées. Les **manchettes** sont aussi quelquefois appelées **éperons** ou **cuisards**.
- Manteau** Synonyme de **bouclier**.
- Membrane charnue du tour de l'œil** Voir Tour de l'œil.
- Membrane gutturale** Voir Fanon.
- Miroir** Ensemble de taches blanches, de forme arrondie ou légèrement ovales, situées à l'extrémité des plumes de la queue, et formant une ligne courbe, lorsque celle-ci est étalée.
- Monographie** Description d'un seul genre d'objets : **Monographie** des Pigeons.
- Morilles** Membrane située au-dessus des narines, presque toujours saupoudrée de blanc, qui prend des proportions diverses suivant la race du pigeon. Les plus grandes sont celles du Carrier, les plus petites, celles du Tumbler à courte face. La disposition peut être aussi différente : chez le Biset de Colombier, elles sont de forme allongée ; chez le Cravaté Anglais elles sont plus larges que longues.
- Moustache** Petite tache colorée située sur la joue de certains pigeons. Elle commence à la naissance de la mandibule inférieure du bec et se prolonge jusque sous l'œil. Sa largeur est d'environ trois millimètres : Pigeon Manotte, Bagadais pie de Nuremberg.
- Œil cassé** Œil dont l'iris jaune orange ou perlé, est marqué d'une tache noire rejoignant souvent la pupille.
- Œil de Coq** Appelé aussi : Œil de couleur jaune orangé, ou rouge orangé. L'œil est jaune clair près de la pupille, puis devient orange, et se termine par du rouge.
- Œil de Corail** Œil dont l'iris rappelle la couleur du corail.
- Œil coulé** Voir Œil cassé.
- Œil perlé** L'iris est blanc sablé de plus ou moins de petits points rosés.

- Œil de Poisson** Iris blanc pur.
- Œil Rubis** Œil dont l'iris est rouge rubis : Dragon bleu.
- Œil de Taureau** Synonyme d'**Œil de Vesce**, terme employé par les éleveurs anglais.
- Œil de Vesce** A première vue, cet œil paraît noir, mais en l'examinant de près, on s'aperçoit que, seule, la pupille est noire et que l'iris est gris brun ou brun noir, couleur se rapprochant de la graine, bien connue des Colombiculteurs : la Vesce.
- Œillet** Nom donné quelquefois à la **Visière**. Se dit aussi de la **rosette** située aux extrémités de la **coquille** chez certaines races, telles que le Montauban, l'Hirondelle, le Frisé Milanais.
- Plastron** C'est un **hausse-col**, qui au lieu d'être situé comme la **bavette** sur le haut du cou se trouve placé à la base du cou, allant jusqu'à la naissance du **bréchet**. Il est situé à l'endroit où les reflets métalliques du cou ont fait naître l'expression : Couleur gorge de pigeon. On le rencontre chez l'Étourneau où il est blanc, et chez le Lune où il est coloré.
- Plumes sur l'Œil** Lorsque les pigeons Coquillés ont aux extrémités de la **coquille**, la **rosette** ou **œillet** réglementaire, on dit que le pigeon a la **plume sur l'œil**. Cette dénomination se rapporte également aux plumes que certains pigeons Frisés possèdent sur la paupière supérieure, lorsque ces plumes surplombent l'œil.
- Pommeau de l'aile** Partie antérieure de l'aile, lorsque celle-ci est fermée.
- Pouce de l'aile** Petites plumes situées à la partie externe de la main, ou aileron, et qu'on appelle **rémigés bâtarde**. Le pouce est composé de 4 à 5 petites plumes raides se détachant de l'aile, lorsque celle-ci est déployée.
- Queue de Poisson** Voir Coïn.
- Rectrices** Plumes de la queue ou pennes caudales.
- Rémigés** Chacune des grandes plumes rigides de l'aile du pigeon.
- Rosace** Nom donné à la **rosette** du Cravaté Chinois et à la **couronne**, en forme de tête de champignon, du Tambour de Boukharie. Chez ce dernier, c'est une **rosette** fortement développée. Dénomination employée par les éleveurs anglais pour désigner le marquage en grappe situé sur les ailes des Culbutants (Tumblers black rose-wing ; red rose wing).
- Rose du Bec** Voir Visière.
- Rosette** Plumes retroussées en forme de **rose** épanouie, situées à la partie inférieure du **jabot** et s'étalant sur la base du cou chez les pigeons Cravatés. On donne aussi ce nom à l'**œillet** des pigeons à **coquille**.
- Ruban charnu** Voir Tour des yeux.

- Scapulaires** Plumes formant le cœur (voir ce mot).
- Selle** Voir Cœur.
- Sous-caudales** Ce sont les plumes qui forment le **coin**, ou **Queue de Poisson**. (Voir Coin).
- Standard** Mot anglais qui veut dire : **Description officielle** reconnue par une société, ou une réunion d'amateurs, dont la compétence est indiscutable. Le **Standard** est une convention de points que doit réunir un sujet pour être reconnu idéal.
- Sternum** Os plat, recouvert de chair, situé au milieu de la poitrine. Il doit toujours être bien droit.
- Sus-caudales** Plumes de **recouvrement de la queue**. Voir couvertures supérieures de la queue.
- Tarses** Le **métatarse**, qu'on est convenu d'appeler en colombo-philie : le **tarse**, est la partie de la jambe entre le genou (coude) et le pied. Les **tarses** sont recouverts d'écaillés appelées **scutelles**, le plus souvent de couleur rouge carminé, ils peuvent être lisses, c'est-à-dire nus, ou être plus ou moins emplumés.
- Tectrices** Plumes recouvrant les ailes.
- Tour de l'Œil** Membrane nue et ridée qui entoure l'œil, et qui varie de couleur et de largeur suivant la race.
- Visière** Petite touffe de plumes placées à rebours sur le front, retombant sur le bec qu'elle recouvre à moitié, débordant même de chaque côté.
- Vol** Partie de l'aile comprenant les plus grandes plumes. Le **vol** est composé de dix grandes plumes, appelées **rémyges primaires** ou **rémyges externes**. Certaines races ont le **manteau** coloré et le **vol** blanc. Chez quelques variétés on trouve des sujets à **manteau** coloré et à **vol** blanc et d'autres à **manteau** et **vol** colorés ; on dit de ces derniers qu'ils sont à **vol plein**. On donne aussi le nom de **vol** ou **volée** à un groupement de pigeons décrivant des cercles dans les airs au-dessus de leur pigeonnier.
- Vol papillonné** Chez un pigeon à **vol papillonné**, les taches sont disposées comme chez un sujet à **vol perlé**, mais elles sont plus grandes : Diamanté, Papillon, Miroité de Damas.
- Vol perlé** Le **vol** est dit **perlé** lorsque la pointe des dix rémyges primaires est marquée d'un pois blanc, produisant un effet magnifique. On rencontre cette particularité chez certains pigeons Etourneaux, Souabes, Suisses et Schietti.

PREMIÈRE PARTIE

Les Races de Pigeons

CHAPITRE PREMIER

LES ESPÈCES SAUVAGES

Le Ramier (*Columba Palumbus*)

Le Ramier, aussi appelé « **Palombe à collier** », est le plus grand des pigeons sauvages de l'Europe. On le rencontre dans les forêts, de la Suède à l'Espagne, à l'Italie, à la Grèce, et également en Asie, depuis le centre de la Sibérie jusqu'à l'Himalaya. Il nous arrive en France pour nicher vers le 15 mars, et nous quitte vers la mi-septembre. A ce moment, les Ramiers se réunissent en grandes troupes pour émigrer en Afrique, et leur passage, à l'automne, est l'objet d'une chasse spéciale dans le midi de la France. Cette chasse a été décrite d'une façon complète dans le livre : « La chasse à la Palombe dans le Bazadais », par Tristan Audebert, 1907.

Mais cependant une partie hiverne dans nos contrées. Pendant la saison d'hiver, les Ramiers ne produisent pas, ils restent en bandes nombreuses, ce fait a été constaté, et la preuve en est que ceux qui arrivent en mars sont tous des adultes, ils ont le collier complet ; or, s'ils avaient avec eux leurs jeunes, ceux-ci se reconnaîtraient facilement, car ils n'ont pas de collier, ou celui-ci est à peine formé.

Les Ramiers sont défiant, farouche et d'un caractère inquiet, ils ont la vue perçante et l'ouïe fine.

Très sauvages dans les forêts, ils sont, par contre, très familiers dans les jardins publics de Paris, où on a pu les remarquer au Luxembourg, aux Tuileries, au Jardin des Plantes, au Jardin d'Acclimatation. Il n'est pas rare de les voir s'approcher du public qui leur distribue de la nourriture, et même voler sur les épaules, sur les bras de certains charmeurs d'oiseaux, pour prendre le pain dans la main.

Leur vol est rapide et soutenu, leur roucoulement, sonore, est assez bien rendu par les mots : « couh, couh, roucouh ». Ils posent leur nid, en plateforme, sur les enfourchures des arbres, ce nid consiste en quelques bûchettes.

La chair du Ramier est brune, d'un excellent goût chez les jeunes, mais, plus substantielle que délicate, chez les adultes.

On peut conserver ces pigeons en volière, quand ils sont pris très jeunes, néanmoins ils s'appriivoisent imparfaitement, par suite de leur nature sauvage, et ils s'appareillent difficilement avec les pigeons de races domestiques.

Leur nourriture consiste en glands, faines et autres espèces de graines sauvages : en froment, vesce, sarrasin, chanvre, orge, maïs et pois secs.

Faute de graines, ils broutent les herbes tendres, les feuilles de choux, de navets, de trèfle incarnat, etc.

On rencontre plusieurs variétés de Ramiers différant très peu entre eux, soit par la taille, soit par la couleur du bec.

Description

Couleur générale. — Plumage brillant, bleu cendré.

Taille. — Environ 0.45 de longueur, c'est-à-dire de la grosseur d'un beau pigeon domestique.

Tête. — Bleu foncé.

Bec. — Rouge de chair, avec le bout jaune orange ou entièrement blanc jaunâtre.

Morilles ou Caroncules nasales. — D'un rose tendre, légèrement renflées et saupoudrées d'une légère couche de farine adhérente.

Œil. — Iris jaune pâle comme le soufre, rarement gris.

Cou. — Bleu à reflets irisés, garni sur les faces latérales d'une tache blanche transversale, de plumes écailleuses et brillantes, ayant à peu près la forme d'un croissant, le derrière et les côtés du cou sont d'un vert à reflets bleus et cuivre rosé.

Gorge. — Bleu foncé.

Poitrine. — Rose violacé ou gris vineux à reflets métalliques.

Dos. — Gris bleu foncé.

Croupion. — Bleu clair.

Abdomen. — Cendré bleuâtre.

Ailes. — Gris ardoise sans barres noires, les primaires bordées de blanc. La base de l'épaule est munie de quelques plumes blanches, très courtes, formant comme de larges épauettes blanches, qu'on aperçoit de fort loin quand l'oiseau vole au soleil. Envergure : 79 centimètres, longueur de l'aile : 0.25 centimètres.

Queue. — Bleu cendré, composée de 12 plumes, dont les extrémités sont noir mat ; les sus-caudales gris bleuâtre, le dessous des tectrices est muni, vers le milieu, d'une bande transversale gris bleuâtre. Longueur : 18 centimètres.

Cuisses. — Assez courtes, de couleur gris bleu.

Tarses et doigts. — Nus, rouges ou rouge bleuâtre.

Ongles. — De couleur corne foncée.

Mâle. — Couleur plus brillante, plus bise à la tête, au cou et à la poitrine.

Femelle. — Un peu plus petite, taches du cou moins étendues.

Jeunes. — Teintes plus pâles, manque de taches au cou, ou celles-ci très peu marquées, pas de reflets métalliques au cou.

Œufs. — Blancs de 0.04 sur 0.03.

Le Colombin (*Columba (Enas)*)

Habitat. — On le rencontre dans toute l'Europe, il niche dans les trous d'arbres, ou à l'enfourchure des grosses branches ; il niche aussi très volontiers dans des pots en terre cuite, que l'on accroche aux arbres à une hauteur moyenne. Il se nourrit de graines de toutes espèces.

Description

Taille. — Plus petit que le Ramier et surtout plus court, sa longueur varie entre 33 et 35 centimètres.

Couleur générale. — Bleu cendré.

Tête. — Cendré bleuâtre.

Bec. — Jaune pâle, avec la base rouge couleur de chair nuancée de blanc.

Œil. — Rouge brun (œil de vesce) le tour des yeux rouge gris.

Cou. — Bleu cendré avec reflets métalliques d'un vert violacé derrière et sur les côtés, changeant suivant l'incidence de la lumière ; la base du cou rouge vineux.

Gorge. — Couleur bleu cendré.

Poitrine. — Bleu terne et rouge vineux.

Dos. — Cendré bleuâtre, plus foncé sur le haut.

Croupion. — Bleu clair.

Flancs. — Cendré bleuâtre.

Abdomen. — Bleu terne.

Ailes. — Longueur 23 centimètres, envergure de 69 à 72 centimètres. Les premières grandes rémiges sont noires avec liseré blanc, les autres bleu cendré avec l'extrémité noire, ce qui forme, les ailes étant repliées, deux taches noires, la première sur les plumes du centre, la deuxième sur les grandes couvertures de l'aile, qui sont les plus rapprochées du corps.

Queue. — Longue de 14 centimètres, bleu ardoise ou cendré bleuâtre dans les deux tiers antérieurs, et noire dans le tiers postérieur, avec les penes externes blanches en dehors, dans la moitié antérieure. Les sus-caudales bleu clair, les sous-caudales cendré bleuâtre.

Tarses et doigts. — Rouge foncé terne.

Ongles. — Brun foncé.

La **Femelle** est plus petite que le Mâle et les teintes sont moins pures.

Les **Jeunes** ont les couleurs moins nettes, n'ont pas de reflets au cou, ni de taches noires sur les ailes ; les teintes générales sont ternes.

Œufs. — Blanc légèrement bleuâtre, de 0^m039 sur 0^m028.

Le Biset de Roche (*Columba livia*)

Le Biset de Roche est considéré comme étant la souche de toutes les races de pigeons domestiques, quelles que soient les déviations qu'elles présentent. C'est lui qui a dû certainement contribuer au peuplement des colombiers, appelés **fuies**, ou **fuyes**, que l'homme a construits pour le domestiquer. Il prit alors le nom de « **Biset fuyard** » c'est-à-dire pigeon habitant les fuies.

A l'état sauvage, on le trouve dans toute l'Europe, particulièrement en Suède, Norvège, sur les côtes de l'Angleterre, dans les falaises de

Normandie, en Italie, en Sardaigne, en Sicile, en Corse dans les environs de Bonifacio, dans le Var, sur quelques rochers qui bordent la Méditerranée depuis Cannes jusqu'à Saint-Tropez ; aussi dans la plupart des îles de l'Archipel Grec, non loin de la mer Caspienne, sur les bords du Volga, dans le Caucase, sur les côtes de la Barbarie, et encore dans une grande partie de l'Asie et dans le Nord de l'Afrique.

Il émigre en automne, il niche dans les rochers, dans les trous des vieux murs, jamais sur les arbres. Il fait deux à trois couvées par an, il ne se perche qu'exceptionnellement.

Il existe deux variétés : l'une, le **Biset de Roche**, habite le Nord ; l'autre, le **Pigeon de Montagne** (*Columba glauconotos*), habite le Sud.

Description

Caractère. — Farouche, plus agile que le pigeon domestique.

Couleur générale. — Bleu plutôt foncé, variant suivant le sexe.

Taille. — Environ 32 centimètres de long.

Tête. — Bleu ardoise clair.

Bec. — Noir à la pointe, bleu clair à la base, membrane qui recouvre les narines, farineuse.

Œil. — Rouge orange vif, presque rouge feu à la partie extérieure ; tour de l'œil rougeâtre.

Cou. — Bleu ardoise foncé à reflets vert bleu dans la partie supérieure, pourpre dans la partie inférieure, les plumes qui le garnissent sont courtes, les côtés et le bas du cou sont verts et vert violet.

Poitrine. — Bleu ardoise.

Dos. — Bleu cendré clair.

Croupion. — Blanc.

Abdomen. — Bleuâtre.

Ailes. — Barrées transversalement de deux bandes noires et marquées d'une tache de même couleur sur les penes les plus rapprochées du corps. Longueur 0,22. Envergure 0,63.

Queue. — Rectrices d'un bleu foncé terminées de noir, et les barbes externes des latérales blanches. Longueur 0,12.

Tarses et doigts. — Rouge un peu violacé.

Ongles. — Noirs.

Jeunes. — Plus foncés que les adultes.

Œufs. — Blanc bleuâtre de 0,033 sur 0,027.

CHAPITRE II

RACES DE PRODUIT

Le Romain

Le pigeon Romain est essentiellement de race française, quoique portant un nom qui pourrait le faire croire originaire de Rome. C'est à la France que revient l'honneur d'avoir su transformer et améliorer une race de pigeons qui est devenue la géante de l'espèce.

On est arrivé, par une sélection raisonnée, à produire des pigeons ayant jusque 1 m. 08 d'envergure, tout en leur conservant des proportions normales. Paris et sa banlieue forment actuellement le principal centre d'élevage de ces pigeons universellement connus.

Les Anglais et les Allemands s'intéressent beaucoup de nos jours à l'élevage de cette race, qui y acquiert une plus grande valeur vénale qu'en France même.

Le Romain est désigné en Angleterre sous le nom de « **Spanish Pigeon** » ou de « **Runt** ».

En Allemagne, on l'appelle « **Römer** » mais quelquefois aussi il prend le nom de « **Riesen taube** », **Pigeon Géant**, et c'est bien cette dernière dénomination, la plus logique, qui devrait être adoptée par tous les pays pour désigner le Romain.

Standard

Forme. — Le corps doit être porté horizontalement.

Taille. — C'est le plus grand de tous les pigeons. De la pointe du bec à l'extrémité de la queue, lorsque le pigeon est étendu, il mesure environ 55 centimètres, quelquefois plus, mais souvent moins.

Poids. — De 900 à 1.200 grammes.

Bec. — Gros, de longueur moyenne, bien proportionné au sujet, légèrement arqué ; le bec droit est défectueux. Les morilles, assez développées, sont blanches et unies. Chez les bleus, le bec est noir ou blanc corné à bout grisâtre ; chez les fauves, les rouges, les chamois, les minimes et les blancs, il est blanc rosé ; chez les noirs et les gris piqués, il doit être blanc rosé, le coup de crayon est cependant toléré. Chez ces six dernières variétés le bec de couleur corne est un défaut.

Tête. — Forte, large, convexe vue de profil, aussi large en avant qu'en arrière, bien soudée au cou et proportionnée au corps. Le beau Romain doit avoir la « **tête de Beller** ».

Œil. — L'œil perlé est seul admis et l'iris doit être absolument blanc ; les yeux sablés, c'est-à-dire dont l'iris est pointillé de rouge ou de jaune, sont des défauts.

Les bleus surtout et les fauves ont une tendance à avoir l'iris moins clair. Plus l'œil est clair, plus il est beau ; il doit être de bonne grandeur, saillant et vif.

Tour de l'œil. — La membrane qui entoure l'œil est assez prononcée, mais sans excès, cependant ; elle doit être d'un rouge vif. La couleur blanc jaunâtre et celle dite « **mûrée** » (bleu violacé) sont de grands défauts. Cette dernière couleur se rencontre plutôt chez les bleus.

Cou. — Gros, épais et court.

Poitrine. — Très large, bien emplumée, le bréchet droit.

Dos. — Large, plat, la largeur est à peu près égale dans toute sa longueur.

Ailes. — Longues, portées sur la queue sans se croiser ; néanmoins dans le très jeune âge, on rencontre des sujets dont les ailes se croisent ou à peu près, ce sont souvent ceux-là qui portent le mieux les ailes plus tard. Les ailes trainantes, ou portées sous la queue, sont de grands défauts. Les rémiges ont trois ou quatre centimètres dans leur plus grande largeur, la deuxième rémige est la plus longue, elle dépasse les autres d'au moins un centimètre. C'est au moyen de ces plus grandes plumes que l'on mesure l'envergure qui varie de 90 centimètres à 1^m08. C'est chez les bleus et les fauves qu'on trouve les pigeons ayant la plus grande envergure.

Dans ces variétés, un beau mâle ne doit pas mesurer moins d'un mètre ; on en a vu, mais rarement, atteindre 1^m08. Les Romains très longs pèchent souvent par l'étroitesse du poitrail. Leur poids n'est pas en général proportionné à leur envergure ; aussi l'amateur sérieux préférera-t-il toujours un pigeon ne mesurant que 1^m05 et pesant 1.200 gr. à un pigeon étriqué mesurant 1^m08 et ne pesant pas plus de 900 grammes. Chez les bleus et les fauves, une bonne femelle ne doit pas mesurer moins de 0^m96, mais peut aller jusqu'à 1^m04. Dans les autres couleurs, un beau mâle doit mesurer 0^m94 à 1^m04 ; une bonne femelle de 0^m92 à 1^m02.

Queue. — Longue de 19 à 21 centimètres et large de 8 à 10 centimètres, elle ne doit être ni déviée, ni relevée. Les plumes ont 4 ou 5 centimètres de largeur.

Il y a 12 rectrices. On voit quelquefois des sujets en ayant jusque 16, ce qui est très apprécié de l'éleveur, cependant 12 suffisent pour former une queue bien fournie et correcte. La queue doit être portée à environ 10 centimètres du sol.

Jambes. — Fortes, courtes, en partie cachées par les plumes de la poitrine, elles ne doivent pas être trop serrées l'une près de l'autre.

Tarses. — Forts, nus, de couleur rouge carmin, les écailles bien lisses. On rencontre parfois des tarses avec un peu de duvet, il ne faut pas que ce duvet se change en plumes, il existe même entre les doigts ; ce duvet est toléré, c'est un signe de force chez les pigeons, mais les tarses nous doivent être préférés.

Doigts. — Longs, forts, bien écartés.

Ongles. — De couleur noire chez les bleus et les noirs, blanc rosé chez les autres couleurs ; chez les gris piqués on rencontre, quelquefois, un ou deux ongles noirs, c'est admis, mais chez ceux-ci les ongles ne doivent jamais être rouges.

Nature du plumage. — Plumage assez abondant et pas trop collé au corps.

Couleurs. — On connaît huit variétés de couleur chez les Romains.

1° Le **Bleu**, qui doit être d'un bleu clair, avec la tête, le cou, l'extrémité des rémiges, l'abdomen et les plumes du recouvrement de la queue plus foncés. La base du cou a des reflets verts violacés.

Le croupion est blanc pur. Deux barres noires sur les ailes, bien séparées. La queue est marquée d'une barre noire ayant 4 centimètres de large vers l'extrémité. Les plumes externes de la queue sont blanches à l'inté-

rieur jusqu'à la marque noire. Le dessous des ailes est blanc aussi. Les bleus foncés sont beaucoup moins estimés et les bleus charbonnés ne sont pas admis. On rencontre parfois des petites plumes blanches à la jointure des tarses avec les doigts, comme aussi à l'abdomen ; quand il n'y en a que très peu cela passe, mais en grand nombre elles sont considérées comme un défaut.

2° Le **Fauve**. — Cette dénomination de couleur est simplement conventionnelle, car les Romains, dits fauves, sont de couleur crème très pâle avec certaines parties plus foncées comme chez les bleus ; les ailes sont barrées de brun ainsi que la queue. Les barres alaires doivent être d'un beau brun et ne pas être pâles ou lavées. Le croupion est blanc. Mêmes particularités que chez les bleus, en ce qui concerne les deux plumes externes de la queue.

3° Le **Rouge**. — Couleur marron vif sur tout le corps. Éviter les couleurs plombées, surtout sur le croupion, à l'abdomen et à la queue, et la couleur tirant sur le jaune, éviter également le bec crayonné.

4° Le **Jaune**. — On l'appelle aussi « **chamois** », ou « **naukin** » ; il doit être de couleur jaune franc, de nuance tendre et fine. Ceux de couleur trop foncée ou trop claire (isabelle) doivent être écartés. Les foncés ont souvent les parties basses du corps, la queue ou le croupion fumés, ce sont de grands défauts.

Cependant, les pigeons d'un jaune un peu vif et de couleur chaude ne sont pas à dédaigner, si la nuance est bien soutenue, et qu'ils ne présentent nulle part la teinte plombée. Ce sont les plus beaux sujets et les plus utiles pour la reproduction. Dans les jaunes, de même que dans les rouges, le vol est souvent blanchâtre, cette particularité disparaît à la première mue.

5° Le **Noir**. — On rencontre le noir jais avec reflets verts, c'est le seul véritable ; le noir mat, quelquefois bleuté sur le dos, et le noir charbonné ; ces deux dernières variétés sont sans valeur. Le noir doit avoir le bec blanc ; mais les noirs ayant un beau bec blanc sont rarement d'un beau noir.

6° Le **Minime**. — C'est la couleur brune, le « **dun** » des Anglais. Cette variété provient certainement du croisement d'un noir avec un rouge ou un jaune.

7° Les **Piqués**. — Il en existe deux variétés : la blanche piquée de noir et la grise piquée de noir. Les premiers sont les plus estimés, ils sont presque blancs à la naissance et deviennent chaque année de plus en plus mouchetés. C'est après la deuxième mue qu'ils sont dans toute leur beauté.

Les gris sont de couleur claire pendant le bas-âge, ils prennent les marques noires comme les blancs, ils ont le bec de couleur un peu plus foncée. Les gris piqués ne doivent porter sur leur robe que du blanc et du noir. Ceux qui ont du rouge au cou, ou ailleurs, sont des pigeons sans valeur. Les taches noires ne doivent pas former des mouchetures, elles doivent être de forme allongée et sans régularité de grandeur.

8° Le **Blanc**. — Il doit être entièrement blanc sans mélange de plumes de couleur. En France nous n'admettons que le blanc à œil perlé. Les Allemands le veulent, paraît-il, à œil de vesce.

Les variétés les plus recherchées sont les cinq premières mentionnées. Les beaux bleus et les beaux fauves sont les plus difficiles à élever à cause de leur poids et de leur taille ; mais ce sont aussi ceux qui sont les plus appréciés. Puis viennent les rouges, les chamois, et les noirs, qui sont aussi très recherchés des amateurs.

Les piqués ont presque complètement disparu et les minimes ne sont guère utilisés que pour faire des beaux noirs. Les blancs sont de création plus récente.

POINTS

| | |
|--------------------------------|------------|
| Taille et aspect général | 25 points |
| Bec, tête et cou..... | 10 » |
| Couleur de l'iris | 10 » |
| Couleur du tour de l'œil | 10 » |
| Poitrine | 10 » |
| Dos | 5 » |
| Ailes | 10 » |
| Queue | 5 » |
| Jambes | 5 » |
| Couleur | 10 » |
| Total..... | 100 points |

Le Montauban

Le pigeon Montauban est une de nos belles grandes races françaises. Son nom indique qu'il est originaire de Montauban, mais on trouve partout dans le Tarn-et-Garonne, de gros Mondains coquillés, qui sont certainement les procréateurs du Montauban. C'est par une savante sélection que les amateurs sont parvenus à obtenir les magnifiques sujets que l'on rencontre actuellement aux expositions. Le Montauban, assez répandu dans le Midi, il y a une cinquantaine d'années, est aujourd'hui plus clairsemé, et la race disparaîtrait probablement si les spécialistes abandonnaient son élevage. Les sujets présentant bien tous les caractères du type pur sont excessivement rares. Cette rareté provient de certaines difficultés qu'on rencontre dans l'élevage de ces pigeons. Les beaux sujets sont lourds, ils écrasent facilement leurs œufs, et même leurs jeunes au moment de leur naissance. Une fois les œufs ou les jeunes écrasés, les femelles repontent, au bout d'une semaine, des œufs à coquille plus ou moins résistante, ces œufs sont écrasés à nouveau, de sorte que les pigeons s'épuisent par ce surcroît de ponte, qui finit par les rendre stériles. Il faut, pour donner plus de solidité à la coquille, mettre à la disposition des pigeons, les calcaires nécessaires à la formation de la coquille de l'œuf, tels que : mortier provenant de la démolition de murs, coquilles d'œufs de poules brisées, écailles d'huîtres broyées, petit gravier, sable. Et, afin de ne pas fatiguer les pigeons par ces pontes successives, on peut leur placer des œufs d'autres pigeons, ou substituer des œufs en plâtre, très faciles à fabriquer en vidant un œuf clair quelconque, par un trou percé à une extrémité, et par lequel on coulera du plâtre.

Par ces moyens, on arrivera à un bon résultat avec des sujets très gros.

Une bonne précaution à prendre aussi, lorsque les pigeons ont écrasé leurs œufs ou leurs jeunes, c'est de les « crémier » suivant l'expression du pays.

Cette opération consiste à faire dégorger, en élevant des petits, le lait que l'incubation leur a fait produire.

Une femelle peut très bien supporter deux couvées consécutives n'ayant pas donné de résultat, mais au delà, il est prudent de lui donner à élever des jeunes nouvellement éclos, sans quoi il y aurait de grands risques à ce que cette femelle cessât définitivement de pondre. Les mâles ne sont pas incommodés par ce défaut d'élevage.

Un écueil aussi dans l'élevage des Montauban, c'est la faiblesse des germes, donnant des petits qui n'ont pas la force de percer la coquille, ou qui après être éclos, meurent dans les 48 heures, parce qu'ils ne sont pas nés viables. Ce fait a été constaté en mettant des œufs de Montauban à des pigeons de plus petite race, et en substituant ceux de ces derniers à des Montauban, qui les élevaient parfaitement.

Le Montauban est assez maladroit, et le moindre coup de patte, donné aux jeunes venant d'éclore, sera pour eux mortel. Il faut éviter d'effrayer les pigeons qui couvent et empêcher les batailles. Pour cela on disposera les cases et les nids avec un assez grand intervalle. Si on ne peut avoir des volières séparées pour chaque couple, on placera les cases dans des endroits éloignés les uns les autres, de façon à ce que chaque couple ait son domaine bien défini, et qu'aucune compétition ne puisse se produire ; il en résultera un grand avantage, car les pigeons ne casseront pas leurs œufs et n'écraseront pas leurs jeunes.

La meilleure saison, pour bien élever, commence le 1^{er} février, pour se terminer le 31 juillet.

Les œufs clairs sont dus, le plus souvent, à la température froide et aussi à la nature et à la qualité des graines qu'on distribue aux reproducteurs. Il arrive quelquefois que des femelles deviennent soudainement stériles.

Le Montauban, de même que le Mondain, est très fécond, il donne une couvée à peu près tous les mois.

Standard

Ensemble, forme, aspect. — Gros pigeon, bas sur pattes, long et large, cou gros et plutôt court, ailes longues portées sur la queue sans se croiser; queue longue et large ; plumage abondant, mou et détaché du corps. Coquille très épaisse, bien arrondie, composée de cinq à six rangées de plumes souples, fines et non serrées, qui descendent derrière la tête et le cou. Le vol est lourd, il s'ensuit que le Montauban s'éloigne peu de son colombier. Il est assez familier, mais d'un caractère un peu querelleur avec ses congénères.

Taille. — Un peu moindre que celle du Romain.

Poids. — 800 grammes à 1 kilo pour les sujets adultes.

Bec. — Moyen, plutôt droit, assez mince, blanc rosé chez les variétés blanches, rouges, fumées, panachées, et chez les variétés faencées rouges et fumées ; blanc rosé avec coup de crayon (tavelé) chez les noirs

et quelquefois chez les panachés et faïencés noirs. Les morilles du bec sont longitudinales, blanches et unies.

Tête. — Grosse, longue, un peu aplatie.

Coquille ou Couronne. — Large, arrondie, épaisse, dans le genre de celle du Capucin, mais à plumes moins longues et ne couvrant pas le dessus de la tête, elle est portée un peu plus bas et même en dessous de la ligne naso-oculaire. Chez les beaux types, les plumes de la couronne forment, à hauteur de l'œil, une « **rosotte** » dont certaines plumes arrivent jusqu'à l'œil, on dit alors que le pigeon a « **la plume sur l'œil** ».

Chez certains sujets de race très pure, on trouve à la couronne, au cou et à la poitrine des poils très fins, longs de 4 à 5 centimètres, dépassant les plumes et terminées par 8 ou 10 petits fils soyeux formant léger plumet, c'est un signe de race, qui existe aussi bien chez les sujets adultes que chez les jeunes. La couronne est formée de 5 à 6 rangées de plumes assez longues, foches, fines et bien souples qui descendent derrière le cou et sont cintrées, l'extrémité se dirigeant vers le haut de la tête. Ces plumes forment une double et même une triple couronne, bien arrondie autour de la tête et placée en demi-cercle très régulier. La couronne est une des parties essentielles et caractéristiques du Montauban, et l'on doit s'attacher à l'obtenir aussi parfaite que possible. Vue de face, elle est plus large que le cou, qu'elle dépasse, de chaque côté, d'un bon centimètre. Les couronnes formées de petites plumes serrées sont défectueuses.

Œil. — Iris jaunâtre sablé de blanc, ou perlé, chez les sujets noirs, rouges, fumés et quelquefois aussi chez les panachés et chez les Jacobins, mais ces derniers, comme les blancs, ont le plus souvent l'œil noir (œil de vesce).

On trouve aussi de beaux Montauban avec l'œil rouge orangé (œil de coq) et un bon juge ne devra jamais disqualifier ces pigeons, pas plus que les sujets blancs ou panachés ayant l'« **œil coulé** », et ceux ayant un œil de vesce d'un côté et un œil perlé ou coulé de l'autre. La couleur de l'œil n'entre pour rien dans les points que doit réunir un Montauban type ; la taille, la couronne et la forme du pigeon doivent être considérées comme les points essentiels. Cependant à mérite égal, on pourra donner la préférence à un sujet ayant les yeux perlés. Le filet charnu autour de l'œil est mince et de couleur blanc rosé ou rouge.

Cou. — Très gros, assez court, garni de plumes longues et molles.

Corps. — Long, gros, porté presque horizontalement. La longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est de 55 à 58 centimètres.

Poitrine. — Très large, basse, presque plate, la distance d'un pli de l'aile à l'autre est de 13 centimètres.

Dos et Rein. — Très larges, plats, et assez longs.

Epaules. — Basses et peu détachées du corps.

Ailes. — Très longues, les plumes du vol reposent sur la queue sans se croiser, la longueur de l'aile fermée est de 34 centimètres.

Envergure. — De 95 centimètres à 1^m03.

Queue. — Très large et longue de 23 centimètres, plate, ayant de 12 à 16 plumes. La plume du milieu est souvent double, il faut plutôt l'éviter.

Jambes. — Grosses et courtes.

Pattes. — Courtes, grosses, lisses, de couleur rouge ; leur longueur est de 14 centimètres.

Doigts. — Gros, longs et de couleur rouge.

Nature du plumage. — Mou, composé de plumes longues et molles.

Couleurs. — On trouve : 1° les **unicolores** en blanc, noir, rouge et fumé (minime) ; 2° les **Jacobins** noirs, rouges et fumés. Ceux-ci ont la tête blanche et des plumes blanches au vol et à la queue ; 3° les **panachés** et les **faïencés** en noir, rouge et fumé.

Les faïencés ont la tête et la poitrine blanches, les plumes de couleur existent derrière la couronne, sur le dos et très peu sur le reste du corps.

Les couleurs rouge et noire doivent être très brillantes, le cou et la poitrine doivent avoir des reflets métalliques vert-rouge.

Les couleurs bleue, jaune et argentée n'existent pas encore, ou si elles existent ce sont des cas exceptionnels.

Qualités. — Couronne forte et bien régulière ; dos, rein ou croupion, et queue larges, forte taille, poitrine bien développée mais presque plate.

Défauts. — Couronne irrégulière, trop étroite ou en forme de huppe ; manque de taille ; poitrine, queue et rein étroits, ailes traînantes, queue de côté ; bec entièrement noir chez les sujets de cette nuance ; plumes de couleur à la tête et sur la poitrine chez les faïencés ; plumes aux pattes. — On tolère cependant les sujets très peu chaussés.

POINTS

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Ensemble, aspect général, forme..... | 20 points |
| Taille | 10 » |
| Coquille | 10 » |
| Bec | 3 » |
| Tête | 5 » |
| Cou | 7 » |
| Poitrine | 8 » |
| Dos | 6 » |
| Rein | 7 » |
| Ailes | 5 » |
| Queue | 7 » |
| Nature du plumage | 7 » |
| Couleur | 5 » |
| <hr/> | |
| Total..... | 100 points |

Les Mondains Français

Il existe deux catégories de Mondains français : 1° ceux à pattes lisses ; 2° ceux à pattes emplumées.

La première variété est à préconiser, n'offrant pas les inconvénients de la deuxième, dont les pieds emplumés sont peu pratiques pour l'élevage intensif dans une ferme. Il est en effet impossible au métayer de soigner les éventails aux pattes des pigeons, ni de remettre dans le nid les œufs ou les jeunes que ces palettes entraînent à la sortie, où à la rentrée des reproducteurs.

Depuis quelques années, des éleveurs parisiens ont importé des Mondains d'Italie, appelés dans leur pays « **Romagnols** ». Ces pigeons sont même exposés comme Mondains français. Ils ont, du reste, les caractères de nos Mondains, mais s'acclimatent mal.

Les Romagnols sont très larges de poitrine, courts d'ailes et de queue ; ils ont le tour des yeux très peu charnu et le bec grêle, qua-

lités essentielles d'un Mondain. Ils furent très utiles pour croiser nos Mondains français et servirent à créer le type actuel, qui n'a plus rien de commun avec les Romains et les Montauban de second choix, qu'on exposait autrefois sous le nom de Mondains.

Les Mondains sont d'excellents reproducteurs, quoiqu'ils demandent assez de soins. Les jeunes poussent vite et forment un rôti appréciable. Cette race est très familière et s'accommode de toutes les nourritures ; elle est surtout cultivée à Paris et dans les environs.

Standard

Ensemble. — Pigeon très gros et bien en chair, très large de poitrail, très court et bas sur pattes. Sa tenue est presque horizontale. Il est de forme arrondie et bien ramassée.

Taille. — Moins grande que celle du Montauban et surtout de forme beaucoup moins allongée, et de plumage plus court, quoique bien fourni. Sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, lorsque le sujet est étendu, est de 48 centimètres pour les mâles et 43 pour les femelles.

Poids. — Pour les mâles 800 à 900 grammes ; pour les femelles 700 à 800 grammes. Mais un Mondain qui, tout en gardant les signes caractéristiques de sa race, atteindrait un poids plus élevé, serait un sujet supérieur.

Bec. — Droit, plutôt grêle et assez long ; sa longueur est de 3 centimètres. Sa couleur varie suivant la teinte du plumage ; il est blanchâtre chez les blancs et chez ceux à fond blanc, et de couleur corne, plus ou moins foncée, chez les autres variétés à robe sombre. Les morilles sont peu développées, elles sont d'une contexture unie et disposées en long. La mandibule supérieure du bec est recourbée à son extrémité, et dépasse légèrement l'autre.

Tête. — Relativement petite par rapport au corps ; lisse, c'est-à-dire sans huppe, ni coquille ; étroite entre les yeux, et un peu allongée vue de profil, le dessus du crâne formant une courbe assez régulière. Le front est arrondi et proéminent, de même que la partie antérieure de la tête. Il descend presque à angle droit sur le bec comme chez le Biset.

Œil. — L'iris est jaune orangé chez les colorés unicolores et chez les mouchetés ou papillottés ; il est noir (ou œil de vesce) chez les blancs et chez ceux où le plumage blanc domine. L'« œil coulé » est un défaut ; les deux yeux doivent toujours être de même nuance.

L'œil est entouré d'une membrane très étroite et peu apparente, de grain très fin, de couleur souvent rouge vif, mais variant du rouge pur au rouge violacé foncé, elle forme un cercle régulier.

Cou. — Assez gros et court, large à la base ; l'attache à la tête est assez fine.

Poitrine. — Très développée, large et proéminente (12 centimètres de largeur mesurée de face), bien fournie en chair. Le contour de la poitrine, ailes comprises, est de 40 centimètres ; le bréchet est droit.

La coupe de l'oiseau, faite aux jointures des ailes, serait représentée par un cercle presque régulier.

Dos et Rein. — Arrondis. Le dos est large, ainsi que toute l'avant-main. Le rein est étroit et fuyant, de même que l'arrière-train, ce qui n'existe pas chez le Romain, ni chez le Montauban.

Ailes. — Assez courtes quoique larges, le bouclier très développé et à surface bombée — ce qui le différencie encore du Romain et du Montauban, chez lesquels la convexité de l'aile est moins prononcée. — L'aile est maintenue contre le corps, et le vol repose légèrement sur la queue.

Envergure des mâles : 85 à 90 centimètres ; celle des femelles : 82 à 85 centimètres.

Queue. — Assez courte et serrée quoique bien formée et dans le prolongement du dos, longue de 16 centimètres. Les plumes sont relativement larges.

Jambes. — Courtes, leur longueur est de 12 centimètres. Elles doivent être bien droites, avec suffisamment d'entrejambes. Les cuisses sont fortes, les tarsi sont rouge carmin ; ils sont nus chez les sujets à pattes lisses, ou fortement couverts de plumes chez les Mondains pattus.

Doigts. — De longueur moyenne, forts, bien écartés, garnis de plumes longues et raides chez les sujets pattus et disposées à plat en éventail. Les ongles, rosés chez les blancs et chez les pigeons de couleur pâle, sont noirs chez les sujets foncés.

Plumage. — Bien fourni, la plume n'est pas longue, mais elle est large, floche et duveteuse.

Couleurs. — Toutes les couleurs sont admises. Chez les panachés, mouchetés, papillottés, tigrés, piquetés, on s'attachera à rechercher les sujets les plus régulièrement et nettement marqués.

Défauts. — Corps long, ailes et queue longues, rein large, poitrine étroite, bec épais, pattes trop longues et queue relevée. Ces pigeons ayant été trop souvent croisés avec les Romains, éviter surtout les sujets trop longs et avec l'œil perlé, ou à liseré trop charnu. Rejeter également les sujets ayant l'œil coulé, ou dont les deux yeux ne sont pas pareils.

POINTS

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Taille et aspect ramassé..... | 30 points |
| Bec, tête et cou..... | 10 » |
| Œil et contour..... | 10 » |
| Poitrine..... | 20 » |
| Dos..... | 5 » |
| Ailes..... | 10 » |
| Queue..... | 5 » |
| Jambes..... | 5 » |
| Couleurs et marques..... | 5 » |

Total..... 100 points

Le Mondain de Kairouan

Cette variété de Mondain, très répandue en Tunisie, n'a jamais été décrite, et nous l'assimilerons à notre race indigène, puisqu'elle habite une contrée placée sous le protectorat de la France.

C'est un gros Mondain typique, très productif, aux tarsi emplumés, c'est-à-dire « botté », les doigts étant nus. Il s'acclimata très bien en France et ne perd pas ses qualités prolifiques. Il est élevé en Tunisie, non comme pigeon de luxe, mais comme pigeon de produit. Son nom indique qu'il est originaire de la ville de Kairouan. Il a

surtout été sélectionné en vue de la taille, de telle sorte que les couleurs ne sont pas toujours correctes.

Il en existe trois couleurs : rouge, jaune ou chamois, et blanc.

Les rouges sont les plus forts, c'est la nuance type : malheureusement beaucoup de sujets ont la queue de teinte passée, dite lavée, ou encore le croupion, ou l'abdomen, d'un rouge plombé, c'est-à-dire à reflets bleuâtres. Certains Kairouan rouges sont panachés de plumes blanches, indiquant des croisements antérieurs avec les blancs. Ce sont malheureusement les plus répandus.

Les premiers que nous avons vus, étaient exposés à Paris en 1907, il y avait un couple de rouges et un couple de blancs. Les rouges firent sensation, tant ils réunissaient, à un haut degré, les points recherchés chez les Mondains français.

Nous ne les décrivons que succinctement puisque leur standard se rapporte à celui des Mondains français.

Le poids des mâles est d'environ 825 grammes ; celui des femelles 725 grammes. La longueur est de 48 centimètres. L'envergure est de 85 centimètres. La longueur du bec est de 2 centimètres et demi, celle des pattes 12 centimètres. Le tour des yeux est rouge vif ; la couleur des yeux est chez les rouges et les jaunes d'un jaune orangé pâle, plutôt citronné ; chez les blancs l'œil est noir. Le bec est de couleur rosée chez les trois variétés.

La teinte des rouges et des jaunes est moins foncée que celle des Romains et Carneaux, sans être pour cela trop claire.

Le Pattu Limousin

Ce pigeon a été décrit par Boitard et Corbié en 1824, mais on ne le rencontre jamais aux expositions. C'est une variété de Mondain. Peut-être existe-t-il encore dans le Limousin, son pays d'origine ?

Très gros et très long, haut sur jambes, il se distingue particulièrement par la longueur démesurée des plumes qui lui couvrent les pattes, les plumes du coude ressortant très fort.

La tête, le cou jusqu'aux épaules, et le vol sont blancs ; le reste du corps est coloré soit en rouge jaune ou chamois, bleu, noir, brun.

L'œil est noir, le contour peu charnu et pâle ; le bec est grêle et de couleur chair. Il est très bon reproducteur, mais a l'inconvénient des pigeons ayant les pattes emplumées.

Le Norvégien

Aldrovandi, le célèbre naturaliste italien, vers 1600, a écrit que le plus grand pigeon du monde était un pigeon blanc de Belgique nommé « Norvégien ».

Notre pigeon Romain ou Parisien, n'était naturellement pas encore ce qu'il est aujourd'hui, car c'est bien lui le plus grand pigeon du monde.

Le Norvégien n'existe pour ainsi dire plus en Belgique. Il devait sans doute ressembler alors au Lagopède des Neiges, qui, en hiver, est blanc avec le bec, les ongles et la queue noirs. On sait qu'il est très difficile de conserver une race de pigeons blancs, à moins que les reproducteurs aient la peau ou le duvet des plumes de couleur foncée, ou encore que l'un des deux soit heurté, ou à queue colorée.

Le Boulant Gantois heurté est à peu près ainsi fait, à part la forme, car le Norvégien doit avoir la forme Mondain. Il porte sur la tête des marques noires ou bleues irrégulières, et la queue est colorée ; il a aussi le plus souvent une tache en cœur sur le dos.

Pour le reconstituer, certains colombiculteurs belges ont rapporté de l'exposition de Milan, en 1906, des gros pigeons italiens blancs, plus ou moins heurtés et à queue noire, appelés Arezzi de Toscane, mais à l'heure actuelle, les Norvégiens que l'on rencontre aux expositions, ressemblent par trop à des Boulants Gantois, dont ils conservent la forme Boulant, au lieu d'avoir celle du Mondain, dont la tenue est horizontale. Ils manquent aussi de taille. Ils sont pattus et peuvent être à tête lisse ou huppée.

Boitard et Corbié le citent dans leur livre sur les pigeons, ils le nomment : « **Pattu de Norvège** », pigeon blanc huppé extrêmement gros.

Le Romagnol

C'est un gros Mondain italien qui ressemble absolument aux Mondains français. Il a la poitrine très large, les ailes et la queue courtes. Il en existe deux variétés : l'une est à pattes lisses, l'autre à pattes très emplumées. Toutes les couleurs sont admises. Le standard est celui des Mondains français.

Le Sottobanco

Autre variété de Mondain italien, se rapprochant beaucoup du précédent. C'est un très gros pigeon coquillé, ayant le corps court, le tour des yeux rouge, l'œil orangé. Les couleurs sont : rouge, jaune et quelquefois noire. Le plus souvent à pattes lisses.

Le Piacentini

Le Piacentini ou « **Mondain de Plaisance** », est encore un Mondain italien, il est plus long que les précédents et sa couleur est toujours blanche. Le tour des yeux est peu charnu et de teinte carminée, l'œil est noir, le bec est blanc rosé, les pattes sont lisses ou légèrement bottées, c'est-à-dire que les tarses sont garnis de petites plumes, mais les doigts sont nus.

Les Cauchois

Les pigeons de Caux ne doivent pas être désignés plutôt « Mondains » que « Maillés », d'abord parce que ces pigeons ont des aptitudes à enfler leur gorge à la façon des Boulants, moins fortement cependant, et ensuite parce que tous les pigeons de Caux n'ont pas le manteau maillé. Leur véritable nom est « **Cauchois** » puisqu'ils sont originaires du pays de Caux en Normandie.

Les Cauchois sont très prolifiques et bons nourriciers, ils donnent de gros jeunes et sont très rustiques. Ils ne s'éloignent pas du pigeonnier ou de l'habitation, bien que volant aisément, et ils sont d'un caractère très gai.

Les Cauchois maillés sont les plus jolis, et c'est généralement dans la variété rouge ou feu, que l'on rencontre les plus forts sujets. Certains Cauchois boulent plus que modérément, surtout au moment des accouplements, il ne faut pas qu'ils boulent trop, car ce serait un défaut ; ils doivent rester des Mondains demi-Boulants et non des Boulants. Bien qu'ils apparaissent comme le résultat des croisements entre Mondains et Boulants, ils doivent se rapprocher davantage du type Mondain et rester des pigeons de produit.

Standard

Ensemble et taille. — Pigeon de grosseur au-dessus de la moyenne, un peu moins fort que le Mondain français. Le corps ne doit pas être porté trop relevé, à la façon des Boulants. La forme doit plutôt se rapprocher de celle du Mondain que du Boulant. Dans la position naturelle, le corps ne doit pas faire un angle de plus de 45 degrés avec le sol. La longueur, du bec à l'extrémité de la queue, lorsque le pigeon est étendu, est de 42 à 46 centimètres. Le Cauchois est moins large que le Mondain, il est plus haut sur pattes. Sa démarche est plus élégante et plus vive.

Poids. — Pour les mâles 700 à 750 grammes ; pour les femelles de 650 à 700 grammes. C'est un pigeon paraissant plus fort qu'il n'est en réalité, parce que son plumage est long et mou. La plume est fine et se détache facilement quand l'oiseau n'est pas pris en main avec précaution.

Bec. — Moyen, presque droit, épais à la base, longueur 3 centimètres 1/2, de couleur foncée chez les sujets à fond bleu, et claire chez les argentés et chez les maillés noyer. Les morilles sont blanches, peu accentuées et disposées longitudinalement.

Tête. — Longue et de force moyenne, de profil arrondi, sans parties anguleuses, front bombé. Comme chez le Mondain, la tête est petite, par rapport aux dimensions du corps, mais moins cependant que chez le Mondain.

Œil. — Rouge orangé très vif, tour de l'œil assez étroit et formant un cercle bien régulier, de couleur rouge violacé chez les bleus, et jaune rosé chez les argentés.

Cou. — Assez court et très fort à la base, l'attache à la tête est assez fine.

Poitrine, dos et rein. — Largés sans excès, de façon à ne pas rendre le pigeon trop lourd, ni nuire à son ensemble. Le dos et le bouclier de l'aile doivent être plutôt arrondis que plats, sans toutefois que l'oiseau paraisse bossu. Poitrine bien fournie et saillante, le bréchet très droit. Le tour de la poitrine, ailes fermées, mesure de 30 à 35 centimètres.

Croupion. — Toujours blanc.

Ailes. — Assez longues, posées sur la queue sans se croiser ; envergure des mâles de 85 à 90 centimètres, celle des femelles de 80 à 85 centimètres.

Queue. — Large, d'environ 15 centimètres de long, bien dans le prolongement du dos, les plumes au nombre de 12 et larges de 4 centimètres.

Jambes. — Assez courtes, néanmoins un peu plus longues que chez le Mondain.

Tarses et doigts. — Forts, nus, de couleur rouge carminé. Chez les sujets dépassant la force moyenne, les tarses et les doigts portent quelquefois de très petites plumes. Cette particularité ne constitue pas un défaut bien grave, surtout si le pigeon rachète cela par la force, la forme, la netteté de la couleur et la régularité du maillage.

Ongles. — Noirs chez les bleus, blanc rosé chez les argentés.

Variétés et Couleurs

Il existe trois variétés de Cauchois, semblables chez le mâle comme chez la femelle.

- I. — Les sujets maillés.
- II. — Les sujets à manteau uni et barré.
- III. — Les sujets unicolores.

Ces trois variétés peuvent être avec ou sans bavette blanche, avec ou sans vol blanc (10 rémiges externes blanches). On appelle « **bavette** » un croissant large de 4 centimètres à sa partie inférieure, placé sur la gorge, comme celui que l'on rencontre chez les Boulants, et à 4 centimètres environ au-dessous du bec.

I. — Les sujets maillés se divisent en quatre couleurs :

- 1° Le rouge acajou ou feu ;
- 2° Le jaune ou noyer ;
- 3° Le blanc ou jacinthe ;
- 4° Le rosé ou fleur de pêcher.

II. — Les sujets à manteau uni et barré en quatre couleurs :

- 1° Le bleu à barres rouges ;
- 2° L'argenté à barres jaunes ;
- 3° Le bleu à barres blanches ;
- 4° L'argenté à barres blanches.

On entend par couleur argentée, celle qu'on dénomme fauve chez les Romains, et argentée chez les Cravatés anglais. C'est cette couleur qui forme le fond des maillés jaunes ou noyer.

III. — Les sujets unicolores se divisent en trois couleurs :

- 1° Le rouge uni ;
- 2° Le jaune uni ;
- 3° Le noir jais.

Cette dernière couleur est aujourd'hui disparue.

Les sujets à manteau, ainsi que les unicolores, ne sont guère exposés, les amateurs s'en servent pour l'élevage. Actuellement les variétés les plus recherchées sont les maillés rouges et les maillés jaunes à bavette et à vol coloré, les maillés jacinthe à bavette et à vol blancs.

Description du plumage chez les sujets maillés

Nous prendrons comme type le maillé rouge ; pour les jaunes, le fond du plumage au lieu d'être bleu foncé est argenté, et la couleur rouge est remplacée par du jaune, dont la nuance va du jaune paille au jaune d'or, le liseré est brun foncé au lieu d'être noir. Chez les jacinthes, le fond du plumage est bleu, et le rouge est remplacé par du blanc pur. Chez les fleur de pêcher le fond est bleu et le rouge est remplacé par une teinte rose, ressemblant à la fleur du pêcher.

Donc, chez le maillé rouge, la tête, le cou et la poitrine sont de couleur bleu foncé, le corps est un peu plus pâle, sans toutefois arriver au blanc pur, comme on le rencontre, hélas, trop fréquemment ; le croupion est blanc, la queue est bleue avec une large bande noire de 3 centimètres environ, s'arrêtant à un demi-centimètre de l'extrémité. Les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont de la couleur des plumes caudales, les barbes externes des deux plumes extérieures sont lavées de blanc jusqu'à la barre noire. Le cou et la gorge ont les reflets métalliques verts comme chez les pigeons bleus, couleur dite « *gorge de pigeon* ».

Le maillage des ailes est bien difficile à décrire, car chaque plume est marquée d'une façon différente.

L'aile se compose : 1° de dix grandes plumes, appelées plumes du vol, ce sont les rémiges primaires. Quand l'aile est fermée, on ne voit que la partie externe de ces plumes, et cette partie est bleu très foncé ; quand l'aile est ouverte, la plume est bordée de bleu foncé, presque noir, jusqu'au milieu de la partie interne, le centre est acajou, l'extrémité noire. Chez les sujets à vol blanc, les dix grandes plumes doivent être blanches. Il suffit cependant que les sept premières grandes plumes soient blanches, pour que le vol soit correct ;

2° Dix rémiges secondaires ou grandes rémiges de l'avant-bras, lesquelles sont placées sous chacune des rémiges primaires et se trouvent entre ces dernières et les plumes du pouce. Ces plumes sont le plus souvent brouillées ;

3° Les plumes du pouce de l'aile, cachées sous les moyennes couvertures des ailes et qui séparent, des rémiges primaires et secondaires, les moyennes et les grandes couvertures des ailes. Ces plumes comportent trois couleurs, mais le dessin est aussi fort brouillé ;

4° 12 à 14 grandes couvertures des ailes, ou grandes tectrices, qui recouvrent les dix grandes primaires ou plumes du vol. Ces plumes forment la première barre de l'aile du côté du vol, lorsque l'aile est fermée. Elles sont de différentes tailles et différemment marquées : les premières, en commençant par le côté externe de l'aile, ont plus de bleu que de noir et de rouge. Celles du milieu ont plus d'acajou, elles paraissent plus longues lorsque l'aile est fermée, mais leurs pointes sont dans l'alignement des autres lorsque l'aile est déployée. Les dernières, c'est-à-dire celles près du corps, sont presque complètement rouge acajou ;

5° Viennent ensuite les plumes formant la deuxième barre de l'aile et appelées : moyennes couvertures de l'aile, ou moyennes tectrices ;

elles sont au nombre de 12 à 14 et recouvrent le milieu de l'aile. Elles sont marquées différemment aussi, sont plus petites que les précédentes et deviennent de plus en plus rouges en approchant vers le corps ;

6° Les plumes de la troisième série des couvertures sont appelées : petites couvertures ou petites tectrices. Elles sont marquées à peu près comme les précédentes, tout en étant plus petites et de trois grandeurs différentes ; elles vont également en diminuant de grandeur vers le corps ;

7° Faisant naturellement suite aux petites couvertures, les autres plumes de l'aile vont en diminuant de grandeur vers le pomméau de l'aile. Elles sont de trois grandeurs et marquées à peu près comme les plumes suivantes dites « *scapulaires* » ; ce sont ces plumes qui forment le « *bouclier* ».

8° Enfin les plumes du scapulaire sont celles qui recouvrent la base de l'aile à sa jonction avec le corps ; elles sont plus molles et au nombre d'une douzaine environ.

NOTE. — Quelle que soit la variété à laquelle on s'attache, il convient de s'efforcer d'obtenir toujours des couleurs absolument pures. Chez le maillé rouge, le rouge doit être d'un rouge feu intense et non d'un rouge lavé, comme le sont trop de sujets, qui ne sont ni des maillés rouges, ni des maillés pêcher. Il faut aussi se garder des teintes noires et trop ternes. Ceci s'applique principalement au maillé jaune si joli, quand il est d'un beau jaune. Dans cette couleur on ne rencontre, malheureusement, que trop de sujets d'un jaune passé ou d'un jaune sale strié de noir. Les maillés jacinthes doivent être d'un blanc pur et non blanc plus ou moins rosé.

Le Cauchois est une de nos plus belles et de nos meilleures races françaises, mais encore faut-il que les amateurs, par une sélection rigoureuse, maintiennent nos belles variétés dans toute leur pureté.

POINTS

| | Maillés à bavette | Maillés sans bavette | Autres Variétés à bavette | Autres Variétés sans bavette |
|---|-------------------|----------------------|---------------------------|------------------------------|
| Aspect général, forme | 15 | 15 | 15 | 20 |
| Taille | 15 | 15 | 20 | 20 |
| Tête, bec, œil, cou | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Poitrine | 15 | 15 | 20 | 20 |
| Dos | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Ailes et queue | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Tarses | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Couleur | 20 | 20 | 20 | 25 |
| Régularité du maillage et de la bavette | 20 | | | |
| Régularité du maillage | | 20 | | |
| Forme et régularité de la bavette | | | 10 | |
| Totaux | 100 | 100 | 100 | 100 |

Le Lynx de Pologne

Ce pigeon est encore appelé « **Biset de Pologne** » ou « **Maillé de Pologne** », mais comme il ressemble plutôt à un Mondain qu'à un Biset, et qu'il existe des sujets à manteau uni — qui ne peuvent par conséquent être appelés maillés — le véritable nom est celui que les Anglais et les Allemands lui donnent, c'est-à-dire : **Lynx de Pologne**.

Son nom de Lynx proviendrait, soit de la puissance de sa vue, soit du dessin de son manteau, dont le maillage ressemble un peu à la peau marquée du Lynx.

C'est un superbe pigeon, robuste, vigoureux, extrêmement prolifique et d'un bon rapport.

Description

Aspect général. — Pigeon ramassé, fortement musclé, robuste, assez court, bas et bien d'aplomb sur les jambes, poitrine ample et bombée, dos large et un peu voûté. Longueur : environ 40 centimètres. Poids : de 625 à 650 grammes.

Tête. — Relativement petite par rapport au corps, longue, arrondie vue de profil. Front haut, assez étroit, allant en s'élargissant.

Bec. — De moyenne longueur, environ 2 centimètres et demi, plutôt grêle, de couleur foncée.

Œil. — Rouge orangé, le tour de l'œil très étroit, régulier, et de couleur brun noirâtre.

Cou. — Assez court, large et épais à la base, l'attache à la tête fine, quelquefois gonflé d'air, c'est-à-dire que le lynx boule légèrement.

Poitrine. — Large, proéminente, très développée, environ 32 centimètres de tour de poitrine.

Dos. — Large, fortement bombé, le rein plutôt étroit.

Alles. — De longueur moyenne, larges, la pointe des ailes reposant sur la queue. L'envergure est d'environ 75 centimètres.

Groupion. — Doit être de la couleur du dos, et ne pas avoir de plumes blanches.

Queue. — Assez courte, environ 13 centimètres, moyennement fournie, large de 6 centimètres.

Jambes. — Fortes, bien musclées, plutôt courtes et suffisamment écartées l'une de l'autre, cachées par les plumes du ventre ; les plumes qui recouvrent l'articulation ne doivent pas être blanches (manchettes). Les tarses sont courts, forts, nus, ainsi que les doigts, et de couleur rouge carmin ; les ongles sont noirs chez les noirs à vol plein, et le plus souvent de nuance foncée, se rapprochant de la couleur corne, dans les autres variétés.

Variétés et Couleurs

Les couleurs fondamentales sont le bleu et le noir. Il existe donc des Lynx bleus et des noirs, mais ils peuvent avoir le vol blanc ou coloré, le manteau maillé ou unicolore barré, ce qui donne huit variétés de Lynx :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1° Bleu maillé à vol blanc. | 5° Bleu barré à vol blanc. |
| 2° Bleu maillé à vol plein. | 6° Bleu barré à vol plein. |
| 3° Noir maillé à vol blanc. | 7° Noir barré à vol blanc. |
| 4° Noir maillé à vol plein. | 8° Noir barré à vol plein. |

Il existe aussi des sujets à manteau liseré qui ne sont pas sans une certaine valeur pour l'élevage, mais ils ne sont pas appréciés aux expositions.

Les sujets les plus recherchés sont les bleus maillés à vol blanc.

I. — **Lynx bleu maillé.** — La tête, le cou et la poitrine sont de couleur bleu noirâtre, le cou et la gorge ont des reflets verts et roses, le corps est un peu plus pâle, le croupion doit être bleu sans plumes blanches, la queue est bleu foncé avec une large bande noire s'arrêtant à un demi-centimètre de l'extrémité.

Les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont de la couleur de cette dernière. Il ne doit pas y avoir de plumes blanches autour de l'anus, ni au bas-ventre, ni aux coudes (genoux). Le manteau doit être d'un blanc pur maillé de noir et de bleu. Le vol fermé est bleu foncé dans la variété à vol plein ; et dans la variété à vol blanc, il doit y avoir au moins sept plumes blanches et au plus dix.

Si on ouvre l'aile d'un sujet bleu à vol plein, on s'aperçoit que les dix grandes rémiges, qui forment le vol, sont marquées de bleu foncé sur tout leur bord externe, de blanc grisâtre au centre, et de noir à leur extrémité.

Placées sous les grandes rémiges, qu'elles séparent des plumes du pouce, se trouvent les dix rémiges secondaires, qui, chez les bleus à vol plein, sont d'un bleu noirâtre à la base, blanc grisâtre au centre et dont l'extrémité est bleue avec un liseré noir qui sépare nettement ces deux couleurs.

Chez les bleus à vol blanc, il y a dix rémiges secondaires qui sont bleues à la base, et presque aux trois quarts de la partie interne, elles sont en partie blanches sur le côté externe, et noires à l'extrémité. Les plumes du pouce, cachées sous les moyennes couvertures des ailes, sont blanches chez le Lynx à vol blanc, et colorées de bleu, de blanc et de noir chez ceux à vol coloré, mais elles sont souvent brouillées.

Les barres des ailes forment deux bandes blanches légèrement incurvées, se rejoignant à l'extrémité supérieure, et séparées, à leur base, par un espace bleu liseré de noir à son bord supérieur. Ces barres sont formées, la première, du côté du vol, par les marques blanches des longues couvertures des ailes, ou grandes tectrices, au nombre de 12 à 14, qui recouvrent les plumes du vol, ces plumes n'ont pas toutes la même longueur et de plus elles sont marquées de façon différente. La plus externe est en partie colorée de bleu et de noir, et présente un petit quadrilatère blanc. Puis au fur et à mesure qu'on se rapproche du corps les plumes ont des marques beaucoup plus larges, si bien que les dernières tectrices sont presque entièrement blanches, le noir bordant le bleu, qui est relégué aux deux extrémités de la plume.

La deuxième barre est formée par les marques blanches des moyennes couvertures qui, aussi au nombre de 12 à 14, recouvrent le milieu de l'aile ; elles sont plus petites que les précédentes, et sont aussi marquées de façon différente, selon qu'on prend les plumes les plus externes, où le blanc apparaît d'un seul côté, ou qu'on se rappro-